

**STUDIO LEGALE**  
*Avvocato Vieri Adriani*  
*Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze*  
*Tel. e Fax 055/210778*  
*E- mail: vieriavvadriani@gmail.com*  
*Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it*

## **26. Bref résumé du cas du Monstre de Florence**

### **1. Prémisses**

Les crimes du Monstre de Florence sont l'œuvre d'un maniaque ou de plusieurs maniaques (ce n'est pas certain, ou au moins il y a des opinions divergentes à ce sujet), responsable/ responsables du meurtre de huit couples de fiancés dans la province de Florence entre 1968 et 1985. Pour plus de commodité, on utilise la diction "Monstre de Florence", même si les auteurs pourraient avoir été plus d'un et, en outre, on la simplifie avec l'acronyme MdF. Ces délits sont encore aujourd'hui un véritable mystère parce que, malgré les condamnations devenues définitives en l'an 2000 de deux responsables désignés (Mario Vanni et Giancarlo Lotti), l'impression la plus commune, à l'intérieur et en dehors du monde judiciaire, c'est juste que les auteurs peuvent être autres ou même autres.

Chaque double meurtre présente des caractéristiques qui varient d'un épisode à l'autre, tandis que le seul composant commun à tous les faits délictueux est l'arme qui a réellement causé la mort des victimes, probablement un pistolet Beretta appartenant à la série 70, qui tire des balles de la série H de Winchester. En fait, un peu d'incertitude plane même dans ces éléments. Certains ont même émis l'hypothèse que deux modèles différents de Beretta calibre 22 ont été utilisés : dans les premiers meurtres, un modèle 70 avec chargeur à huit coups ; dans les suivants, un modèle 73 ou 74 avec chargeur à dix coups. D'autres affirment que le chargeur à dix coups pouvait également être utilisé sur le pistolet initialement conçu pour en recevoir un seul huit.

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadriani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

Les huit doubles homicides sont accompagnés dans quatre cas sur huit par le retrait du pubis et/ou du sein gauche de la victime féminine. Voici la chronologie :

- 1. mercredi 21 août 1968 : meurtre d'Antonio Lo Bianco et de Barbara Locci, amants, tués à a Signa (localité Castelletti) , près du torrent Vingone
- 2. Samedi 14 septembre 1974 : meurtre de Pasquale Gentilcore et Stefania Pettini, fiancés, tués dans un champ, à Borgo San Lorenzo (localité Rabatta), près du torrent Sieve
- 3. Samedi 6 juin 1981 : meurtre de Giovanni Foggi et Carmela De Nuccio, fiancés, tués dans un sentier entre les champs à Scandicci (localité Mosciano), près du torrent Vingone
- 4. Jeudi 22 octobre 1981 : meurtre de Stefano Baldi et Susanna Cambi, fiancés, tués dans une route de campagne à Calenzano (localité Travalle), près du torrent La Marina
- 5. Samedi 19 juin 1982 : meurtre de Paolo Mainardi et Antonella Migliorini, fiancés, tués à Montespertoli (localité Baccaiano), au bord d'une route asphaltée, près du torrent Vingone
- 6. Vendredi 9 septembre 1983 : meurtre de Uwe Rush et Horst Meyer, amis, tués sur un terrain herbeux à Scandicci (localité Giogoli)
- 7. Dimanche 29 juillet 1984 : meurtre de Claudio Stefanacci et Pia Rontini, engagés , tués dans un chemin de campagne à Vicchio (localité Boschetta), près du torrent Sieve;
- 8 - entre le vendredi 6 et le dimanche

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadiani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

-8. Entre Vendredi 6/ Dimanche 8 septembre 1985 : meurtre de Jean-Michel Kraveichvili et Nadine Giselle Mauriot, cohabitants, tués dans une zone boisée (Scopeti) près de la route de San Casciano; le 10 septembre suivant, des parties du corps mutilé de la victime féminine sont envoyées, comme un geste de défi, par courrier sous enveloppe fermée à un magistrat femme de Florence qui auparavant avait joué un rôle actif dans les enquêtes.

## **2. Pietro Pacciani**

L'enquête part de l'hypothèse que les crimes sont commis par un seul assassin, puis aboutit à la thèse de l'implication de plusieurs personnes. Le facteur commun semble être Pietro Pacciani. Pendant plusieurs années, les enquêteurs florentins sont convaincus que le MdF est lui, un paysan déjà condamné à la prison pour le meurtre cruel d'un homme commis en 1951. Condamné en première instance pour sept des huit doubles meurtres en novembre 1994, puis acquitté en appel en février 1996, puis de nouveau soumis à un jugement d'appel à la suite de l'annulation de la sentence d'acquiescement par la Suprême Cour en décembre 1996, il meurt en février 1998 avant qu'il ne puisse être rejugé.

Après la condamnation de Pacciani au premier degré, longtemps considéré comme un tueur solitaire, les enquêteurs développent une deuxième enquête, qui conduirait à penser qu'il n'était qu'un des membres d'un groupe d'assassins et de voyeurs, les soi-disant « compagnons de collation ».

En revenant sur la figure de Pacciani, dès le début, il immédiatement incarné la figure du monstre parfait. En 1951, Pacciani, âgé de 26 ans, découvre sa petite amie, Miranda Bugli, une jeune fille de 17 ans, qui flirte dans les bois de Vicchio avec un

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadriani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

représentant de commerce, un certain Severino Bonini. Il les observe un moment puis, au moment où Miranda se découvre le sein gauche dans un acte de luxure, en proie à un raptus, il se jette sur l'homme, le tue avec dix-neuf coups de couteau et de nombreux coups de pierre et puis se joint charnellement à la Bugli, à côté du cadavre de son rival. Arrêté par les Carabiniers, il est condamné à dix-huit ans de prison et est libéré en 1964.

Pacciani retourne à Vicchio et fait plusieurs travaux, surtout comme cordonnier et ouvrier, même si sa véritable passion est de travailler la terre. Entre-temps, il rencontre une fille qui a un déficit mental et, après l'avoir fréquentée pendant un certain temps, il finit par l'épouser et eut avec elle deux filles. En 1969, il s'installe d'abord à La Rufina, puis à Montefiridolfi, près de San Casciano puis ensuite à Mercatale, qui sera la dernière résidence jusqu'au jour du décès. En 1987, il est de nouveau arrêté et condamné à quatre ans et trois mois d'emprisonnement pour violence charnelle continue à l'égard de ses filles. Pacciani est un homme violent, un paysan ignorant, une figure méprisante sans aucun sens moral et il est donc parfait pour interpréter le rôle du coupable par excellence. Il a le surnom de "Vampa" parce qu'il est toujours rouge dans le visage, mais aussi pour les colères soudaines qui empiètent souvent dans la violence physique et verbale.

En 1989, son nom se détache dans l'ensemble des dossiers qui recueillent les noms des détenus en Toscane pendant les périodes où le MDF n'a pas frappé et en liberté quand il a agi, plus ceux des sujets ayant des antécédents pour des délits sexuels. L'examen de son histoire de vie par le Commissaire Perugini, chef de la S.A.M (l'unité de police spécialement conçue pour étudier et identifier le meurtrier des couples) accroît les soupçons des enquêteurs et fait converger les enquêtes sur lui. Pietro Pacciani entre officiellement

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadriani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

dans l'enquête sur les crimes du MdF le 29 octobre 1991, quand il reçoit l'avis de garantie pour sept des huit doubles meurtres (le premier, celui de 1968, est exclu). Le 15 janvier 1994, il est inculpé pour les huit meurtres. Un des indices les plus lourds contre le paysan de Mercatale est acquis par la police judiciaire lors de la maxi-perquisition qui commence le 27 avril et se termine le 10 mai 1992. Dans un pieu de ciment dans le jardin de Pacciani, il y a une cartouche pas explosée de 22 Winchester avec un H sur le fond : l'examen de la Scientifique montre que la cartouche « porte des marques similaires à celles produites sur les douilles trouvées sur les lieux des doubles meurtres ». Le jugement de premier degré arrive le 1er novembre 1994 et est un verdict de culpabilité pour sept doubles homicides, mais d'absolution pour celui de 1968. Ce sera l'un des points faibles qui sera exploité dans le procès d'appel: Pietro Pacciani, comment à-t-il pu entrer en possession du Beretta 22 bien qu'il n'ait aucun lien évident avec les membres du clan sarde, jugés responsables du premier meurtre ? En appel, Pacciani est acquitté de l'accusation d'être le MdF.

Néanmoins, le Bureau de l'Attorney général, qui initialement demandé l'annulation de la condamnation de premier degré, appels : après l'acquittement est annulé par la Cour suprême, mais Pacciani meurt soudainement quelques mois plus tard (selon d'autres, il aurait été assassiné, afin qu'il ne parle pas), avant le nouveau jugement est tenu.

### **3. La piste sarde**

Le premier double meurtre, celui de 1968, était censé avoir été commis par le mari de la victime, Stefano Mele, qui avait avoué avoir tué sa femme, Barbara Locci, surprise avec son amant,

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadrani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

Antonio Lo Bianco; par la suite, il avait à nouveau changé de version, accusant alternativement quelques amants de la femme, les frères Salvatore et Francesco Vinci et aussi une troisième personne, tous d'origine sarde version. Puis il changea à nouveau sa version, jusqu'à ce qu'il ne revienne accuser que Francesco Vinci.

Bien que l'arme utilisée n'ait pas été retrouvée, Stefano Mele a été reconnu coupable de meurtre et de calomnie.

En 1982, alors qu'on était encore convaincu que le premier double délit de la série était celui du 14 septembre 1974, le lien avec le crime de 1968 est apparu. Un signalement anonyme ou le souvenir perspicace d'un Carabinier, nous ne savons pas très bien laquelle des deux hypothèses est fondée, a amené les enquêteurs à vérifier le dossier de l'époque avec les douilles et les projectiles, toujours attachés à l'expertise balistique. Sur la base d'une nouvelle expertise, il en est résulté qu'ils étaient du même type que ceux utilisés par le MdF. En effet, les douilles, encore jointes à l'expertise balistique de l'époque, résultent, sur la base des analyses, du même type que celles utilisées par le MdF et il a donc été déduit que l'arme utilisée en 1982 (victimes Mainardi-Migliorini) était la même qui a causé non seulement les trois précédents doubles meurtres (1974, 1981 juin, 1981 octobre) mais aussi le premier, commis en 1968.

Selon certains, cela a été un tournant positif dans le cadre de l'enquête. Selon d'autres, le lien avec le crime de 1968 est le résultat d'une mauvaise orientation malveillante. En fait, les enquêtes se sont dirigées vers les gens liées à l'environnement des Sardes qui s'étaient installés ou vivaient en Toscane. D'où le nom de cette enquête, dite « piste sarde ». En substance, le premier double meurtre attribué au MdF aurait donc été celui de 1968.

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadrani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

Les enquêtes s'orientent, en 1982, de nouveau sur Francesco Vinci, déjà mis en cause en 1968 par Stefano Mele. Vinci avait été l'amant de Barbara Locci et avait abandonné sa famille pour vivre avec elle. Les enquêteurs l'arrêtent, mais alors qu'il est en prison, il y a un nouveau double meurtre, celui de 1983, et il est apparemment déculpabilisé de cette accusation, bien qu'il ne soit relâché que l'année suivante. A partir de ce moment, l'attention des enquêteurs s'est focalisée pendant de nombreuses années sur l'autre frère, Salvatore Vinci, mais même dans ce cas sans aucun résultat concret.

L'enquête sur la « piste sarde » se termine en 1989 avec l'acquittement en instruction de tous les suspects, faute de preuves sérieuses.

#### **4. Les "compagnons de collation": Pacciani, Vanni, Lotti**

Peu de temps après la condamnation de Pacciani au premier degré, un nouveau chapitre de l'histoire avait déjà commencé en 1995, car Pacciani ne peut plus être accusé d'être un tueur en série solitaire, et est considéré comme l'un des « compagnons de collation ». Cette piste d'investigation, en grande partie due à l'impulsion donnée par le nouveau chef de l'équipe Mobile, le Commissaire Michele Giuttari, se fonde sur quatre témoins clés que le Parquet de Florence cherche, sans y parvenir, à faire entendre à la veille du jugement du procès en appel contre Pacciani (qui, a-t-on dit, finit par être acquitté); les noms des témoins sont cachés derrière un nom de code constitué de lettres grecques : Fernando Pucci (Alfa), Giancarlo Lotti (Beta), Norberto Galli (Delta) et Gabriella Ghirebelli (Gamma). La Cour d'assises, sur Febraury 1996, refuse de les entendre, Pacciani est acquitté en conséquence, mais l'enquête se développe quand même sur le nouveau front.

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadriani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

Des interrogatoires répétés de Giancarlo Lotti il émerge sa bonne amitié avec Mario Vanni qui lui présente Pacciani vers la fin des années Soixante-dix à San Casciano : avec lui, il était allé, parfois, pour faire des goûters dans des tavernes ou des épiceries de la région et, en quelques occasions, il s'était amusé à boire et à discuter chez Pacciani lui-même. Avec le temps, Lotti admet progressivement sa coresponsabilité dans les meurtres commis en 1982, 1983, 1984. En particulier, en ce qui concerne le meurtre de 1983, Lotti dit qu'il a même tiré dans le van des deux Allemands; bien que ca ne peut pas être soit vrai, les mêmes juges qui ne le croient pas sur ce point, lui font confiance comme pour le reste. En ce qui concerne le meurtre du 22 octobre 1981 commis à Calenzano, Lotti réaffirme à plusieurs reprises son étrangeté. Cependant, il prétend avoir eu connaissance, par Pacciani et Vanni, que le crime a été commis par eux. En outre Lotti avoue qu'il est resté impliqué dans ces tragiques événements parce qu'il a été soumis à un chantage et a été menacé par Vanni et surtout par Pacciani, par lequel il était psychologiquement dominé. La raison du chantage était que Vanni et Pacciani avaient vu Lotti pendant une relation intime avec un homme. En ce qui concerne le motive des doubles délits, Lotti dit que Vanni et Pacciani « aimaient tuer ». Selon les enquêteurs, les aveux de Giancarlo Lotti sont fiables. Dans la dynamique des « compagnons de collation », les tâches étaient ainsi établies : Lotti signalait les couples aux autres et donc servait de guet, pour que les complices puissent agir sans être dérangés. Vanni et Pacciani étaient les exécuteurs matériels : Vanni tuait avec le couteau, Pacciani avec le pistolet.

Il reste à savoir si les meurtres, compte tenu des mutilations effectuées sur les corps des jeunes filles, ont été exécutés sur ordre de quelqu'un d'intéressé par ces détails fétiches. À l'appui de cette



**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadriani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

hypothèse, il y aurait la situation financière anormale des « compagnons de collation », en particulier celle de Pietro Pacciani, en réalité très discutée et encore aujourd'hui non clarifiée.

Lotti avait également signalé aux enquêteurs que Pacciani était en contact avec un médecin, qu'il avait vu une fois à San Casciano pendant qu'il parlait avec Vanni. C'était le docteur qui donnait de l'argent à Pacciani en échange des parties enlevées aux filles tuées. Les affirmations de Lotti seraient également confirmées par son ami Ferdinando Pucci, témoin de ces crimes mais oligophrène avec un faible coefficient mental.

En fin de compte, les Cours d'Assises, à la fois du premier (1998) et du deuxième degré (1999), et enfin la Cour suprême (2000) aussi, justifient les déclarations discordantes de Lotti qui, en même temps, accuse soi-même, mais accuse également Vanni (ainsi que Pacciani, entre-temps décédé) et les condamnent tous les deux.

Au début de 2000, les enquêtes se poursuivent en identifiant certains éléments qui ouvrent la voie à l'hypothèse d'une enquête appelée « piste ésotérique ». Les « compagnons de collation » sont tous morts au fil des ans.

## **5. La piste ésotérique et Francesco Narducci**

La nouvelle piste d'investigation relie Florence à Perugia et commence avec le réexamen du décès d'un gastroentérologue de Perugia, Francesco Narducci, retrouvé mort le 13 octobre 1985 dans les eaux du lac Trasimène, donc juste un mois après le double meurtre des deux jeunes français. En premier lieu, la mort du médecin est classée comme simple noyade, conséquence d'un tragique accident ou d'une volonté suicidaire. Par la suite, on prend en considération l'hypothèse que Narducci a été assassiné parce qu'il faisait partie d'une secte ésotérique maçonnique qui

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadrani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

aurait pu ordonner les meurtres des couples pour avoir les fétiches. Le tournant qui ouvre la nouvelle filière d'investigation a lieu en 2002. Pendant que les enquêteurs sont sur les traces de certains sujets qui pratiquent l'usure, les magistrats de Pérouse interceptent un appel téléphonique des usuriers qui menacent une victime avec ces mots : « Si tu ne payes pas, nous te ferons finir comme le fameux Prof. Narducci, le médecin du Trasimène ». Le Procureur Giuliano Mignini se méfie et rappelle que le seul médecin trouvé mort dans le Trasimène est Francesco Narducci, décédé en 1985, officiellement pour une noyade accidentelle. Le corps est exhumé pour une autopsie et il s'avère que, lors d'un premier examen superficiel, le cadavre de Narducci n'a pas les caractéristiques d'un mort par noyade. L'autopsie montre que le cou est brisé et que « la mort est due à l'asphyxie par strangulation ». En comparant le cadavre dans le cercueil aux photographies du cadavre repêché dans le lac, il s'avère que le corps de l'homme extrait des eaux mesure 172 cm, tandis que Narducci mesurait 180 cm.

Donc, Francesco Narducci pourrait être été tué et quelqu'un a pris la peine de remplacer les corps parce qu'il ne voulait pas que la vérité soit découverte. De nouveaux détails qui corroborent la conclusion que Narducci a été assassiné ressortent du témoignage de cinq personnes retrouvées par le Parquet de Perugia, lesquelles affirment que le corps du médecin a été retrouvé le 9 octobre 1985, c'est-à-dire le lendemain de sa disparition, et non le 13 octobre, comme le montrent les rapports officiels. La dernière personne à avoir vu Narducci vivant est le gardien de la darse qui le décrit « pâle et bouleversé ». Pour le délit de dissimulation de corps, l'ancien préfet de police de Prugia, le commandant des Carabiniers, certains médecins, le père et le frère de Narducci deviennent officiellement soupçonnés. Dans le même temps, il est allégué qu'il

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadriani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

y aurait une intervention politique d'en haut pour empêcher l'autopsie du corps récupéré du lac en 1985. Les enquêtes des magistrats supposent que Francesco Narducci était le gardien des pubis et des mamelles enlevées aux victimes, conservées dans son appartement florentin. Un mois après le dernier meurtre officiel attribué au Monstre, celui du couple de citoyens français survenu entre le 6- 8 septembre 1985, des témoins racontent avoir vu le Dr Narducci quitter l'hôpital de Pérouse, où il travaillait, dans un état de clair bouleversement, juste après avoir reçu un appel. Même ces enquêtes ne mènent à rien, Narducci est mort et ne peut être accusé de rien. Les soupçons et les hypothèses du Dr. Mignini se heurtent aux décisions de l'Autorité Judiciaire qui absout à deux reprises en audience préliminaire tous les responsables présumés du complot, qui aurait été ourdi par la famille du médecin pour ne pas être impliquée dans un scandale et, notamment, soumis à des demandes importantes de dommages-intérêts.

Au fil des ans, de nombreuses personnes ont fait l'objet d'enquêtes dans le domaine de la piste ésotérique suivie par le Procureur de Perugia, mais tous les accusés ont été définitivement acquittés et la mort de Francesco Narducci a été classé pour toujours comme « meurtre probable commis par des inconnus ».

## **6. La piste ésotérique et Francesco Calamandrei**

Le premier nom comparé à celui de Narducci, en Toscane, est celui de Francesco Calamandrei, dans les années passées, propriétaire d'une pharmacie en San Casciano, et selon le Parquet de Florence grand ami de Narducci qui, à plusieurs reprises, avait été invité chez lui. Calamandrei est accusé d'avoir commandité les crimes pour en tirer les fétiches au nom d'une secte satanique.

**STUDIO LEGALE**  
**Avvocato Vieri Adriani**  
**Via Lorenzo il Magnifico n. 46 - 50129 Firenze**  
**Tel. e Fax 055/210778**  
**E- mail: vieriavvadrani@gmail.com**  
**Pec: vieri.adriani@firenze.pecavvocati.it**

En décembre 2003, au cours de l'enquête menée contre lui, un nouveau rebondissement avait eu lieu qui renforce l'hypothèse que, parmi les connaissances du pharmacien liées à la secte, il y avait aussi le meurtrier des couples. Les enquêteurs avaient en effet intercepté en prison des conversations de Mario Vanni, le seul survivant des « compagnons de collation », avec un amie en visite, selon lesquelles le tueur des couples serait Mario Robert Parker, un styliste de couleur né dans le New Jersey en 1954, d'un père américain et d'une mère italienne, et décédé du SIDA en 1996, déjà résident à Florence, vu à San Casciano, fréquentant la secte satanique et connu sous le surnom d'Ulysse. Parker connaissait certainement Francesco Narducci et peut-être aussi Francesco Calamandrei, mais aucune preuve n'a été trouvée sur son rôle éventuel dans les meurtres.

Deux ans plus tard, Calamandrei a également fait l'objet d'une enquête (puis classée en 2008), par le Bureau du Procureur de Perugia, pour complicité dans le meurtre du gastro-entérologue Francesco Narducci, en particulier en tant qu'un, avec le journaliste Mario Spezi, des instigateurs du meurtre du médecin, ordonné par la secte pour s'assurer lui-même et ses complices de l'impunité des crimes du Monstre.

Le 21 mai 2008, à l'issue d'un procès décidé sur la base des seules cartes, en renonçant aux témoins (« giudizio abbreviato »), Calamandrei, accusé d'être le commanditaire des crimes du MdF, est acquitté « parce que le fait n'existe pas ». Francesco Calamandrei est mort le 1er mai 2012 à l'âge de 71 ans.

14 Janvier 2022

**Vieri Adriani**